

## Réunion COMEX 8 décembre 2023

Présents :

Jean Luc Quernec, Edmonde Vilain, Hervé Kajétaniak, Philippe Auriault, Pascal Rocher, Alain Dewimille, Patrice Fasquel, Frédéric Linard

Excusée : Docteur Sandrine BECAT

### - Préparation de l'AG 2024 :

- Point sur les validations des participants

Philippe Auriault fait le point sur les réponses aux invitations des membres du club France.

Certains ont confirmé leur présence, d'autres n'ont pas répondu ou donné une réponse négative.

Jean Luc Quernec rappelle que le dépôt d'un palmarès 2024 oblige à être présent à l'assemblée (sauf bien entendu cas de force majeure), c'est marqué noir sur blanc sur le dossier qu'ils ont rempli et signé. S'ils ne viennent pas, leur dossier sera refusé, ils ne pourront pas postuler à une équipe de France en 2024. Une participation à une épreuve, aussi prestigieuse qu'elle soit, n'est pas un cas de force majeure !

Philippe va le préciser aux capitaines.

Philippe nous signale qu'il y a parfois un problème avec les adresses des pêcheurs sur HEVA, certains mettent l'adresse de leur président de club, et la transmission se fait mal.

Jean Luc explique que si le mail ne répond pas, il passe par Messenger.

Philippe va faire la liste pour demain. Il estime à 80% le nombre de présence.

### - Calendrier 2024 :

- International

Hervé nous envoie le calendrier FIPS validé récemment.

- National

- D'abord les grandes lignes du calendrier sont définies :

Les N2 mixte en juin, la N1 mixte : en octobre (à cause du championnat du monde à Béthune)

La N1 mixte master vétérans fin septembre

Coupe de France des jeunes mixte comme d'habitude le 1<sup>er</sup> WE de juillet.

Les Féminines le week-end de l'Ascension (concerne toutes les zones de vacances scolaires, pour les enseignantes ou les étudiantes).

Les Handicapés : la N2 Avril, la N1 fin septembre

Les Corps : les 2<sup>èmes</sup> divisions auront lieu deux fois, suite à la réforme du championnat. Les 2<sup>èmes</sup> divisions pour 2024 les 12, 13 14 avril, et les 2<sup>èmes</sup> divisions pour 2025 les 12 et 13 octobre. La N1 2024 les 28,29 et 30 juin.

Les N2 Moulinet en avril, la N1 fin août

- Ensuite les dates des principales épreuves sont mises en place, sachant qu'on y reviendra demain avec l'ensemble du Comité Directeur.

### **- Nouveaux Statuts de la FFPS :**

Un élément important : la parité homme/femmes devient obligatoire.

Les Commissions sont renommées et deviennent Délégations Nationales (exemple : la Commission Eau Douce devient la Délégation Nationale Eau Douce)

Les présidents de délégation seront membres d'office du comité directeur et vice-président. Ils sont « hors liste ».

Une nouveauté : il y aura deux représentants des Sportifs de Haut Niveau (un homme et une femme) ainsi qu'un représentant des arbitres et un représentant des entraîneurs, tous désignés par leurs pairs.

Assemblée Générale extraordinaire en visioconférence pour valider ces nouveaux statuts : le 28 décembre à 18 heures. Le vote aura lieu une heure après (de 19 h à 20 h) par l'application MY FFPS. Il faut 50% des voix pour atteindre le quorum, sinon on recommence quinze jours après.

Ce seront les délégués du club qui recevront le droit de vote. Si un club n'a pas de délégué déclaré, il ne pourra pas voter. Il faut motiver les troupes et aller à la pêche aux procurations.

Les délégations ne sont pas concernées par la parité.

Pour les CD et CR, la parité sera exigée à partir de 2029.

### **- Evolutions règlementaires :**

- Vers les règlements internationaux ?

Les règlements nationaux diffèrent légèrement des règlements internationaux. La question se pose depuis plusieurs années d'une harmonisation.

Ceci ne concernera uniquement que les championnats et les grandes épreuves, pas les concours, qui peuvent avoir un règlement adapté.

Les capitaines lors de leur réunion ont dit qu'ils y sont favorables.

Les plus grandes différences sont surtout au feeder. Nous allons étudier rapidement les modifications à effectuer, et présenter les nouveaux règlements lors de l'assemblée de janvier.

Problème des carpes (et silures) limitées à 3Kg, ça revient souvent. Doit-on l'adapter chez nous ? Pour l'international, c'est l'organisateur qui propose en fonction du parcours et du peuplement et la FIPSeD valide en dernier ressort.

Il faudrait imaginer une règle commune, un cadre.

#### **- Trésorerie (Edmonde) :**

- Point sur les partenariats et mécénats

Sensas, Sert Garbo, A-Match, Rive, Milo : contrat annuel : 10 000 euros

Champion-Feed : contrat annuel : 5 000 euros

Les Verminières de l'ouest peuvent être assimilées à un partenaire du fait des tarifs très préférentiels qu'ils nous accordent.

Mécénat avec Théon : 12 000 euros

Mécénat avec SAINT MARTIN DISTRIBUTION : 5 000 euros (féminines)

Primes podiums : 1000 euros par équipe en or (800 euros/Champion Feed), 500 euros par équipe en argent (300 euros p/ Champion Feed), soit un total de 13 800 euros.

On a reçu une proposition de partenariat de Tubertini, car un jeune qu'il sponsorise veut postuler à l'équipe de France feeder.

D'accord, mais il faut bien préciser que ce n'est pas seulement pour un an, et que ce jeune ne sera pas sûr d'être sélectionné.

Une idée est émise : demander aux sponsors de s'engager sur une olympiade. S'ils ne veulent qu'une année, leur demander une somme plus importante.

C'est à voir et à discuter.

- Point sur les licences 2023

479 clubs (5 en plus)

4606 licences individuelles. (45 en plus)

- Indemnités

Vu l'augmentation du coût des transports, il faut envisager d'augmenter les indemnités kilométriques. Le tarif actuel est de 0,36 euros du kilomètre (tarif des frais réel pour les impôts : 0.66 euros).

On peut essayer de réduire les frais lors des championnats, en particulier en réduisant le nombre de délégués. Est-il utile d'être à plusieurs délégués sur un championnat de 2<sup>ème</sup> division ? On propose qu'il n'y ait qu'un seul délégué par 2<sup>ème</sup> division, la présence de ce dernier nous semble indispensable pour garantir l'application intégrale des règlements. Par contre pour les 1<sup>ères</sup> divisions il est souvent nécessaire d'avoir trois délégués.

On peut aussi limiter les forfaits pour les repas. Par exemple mettre un plafond.

On doit être conscient qu'il faut faire quelque chose pour limiter les dépenses. Sans toute fois être trop rigoriste, le risque étant de décourager les bénévoles.

- Commission truite

La commission truite va avoir fin 2023 un solde créditeur de 2837,66 euros, ce qui semble insuffisant pour supporter les frais de l'année 2024. Vraisemblablement il faudra envisager une augmentation de l'option truite.

- **Application Click et Compet :**

- Présentation et prise en main

- **DUO (cas des forfaits à remplacer) :**

En cas de forfait motivé de l'un des deux partenaires, la commission des grandes épreuves acceptera ou non le remplacement du pêcheur défaillant.

**- Grilles 45 et autres :**

Grilles refaites il y a un an, car trois pêcheurs avaient le même numéro. Patrice peut préciser le découpage des 3 zones à l'intérieur du secteur

Dans les petites grilles, éviter que le 2 ait aussi une aile, pour qu'en cas de forfait du n°1, il puisse avoir deux ailes.

**- Championnat moulinet :**

Il est impératif d'écartier toute candidature d'un parcours où la pêche est à moins de 15 mètres du bord et peut être obliger un amorçage à la fronde car les dernières éditions ne ressemblaient pas vraiment à une pêche à l'anglaise

Un vœu d'un CR propose d'utiliser le classement voisinage pour le championnat moulinet.

Une discussion animée s'est engagée. Pas de consensus, il faut donc consulter l'ensemble du Comité Directeur demain mais dans tous les cas la décision finale reviendra à l'AG

**- Cérémonie des Awards (Pascal Rocher) :**

Quelques idées en vrac :

Accompagner la présentation avec une petite musique bien choisie.  
Projeter les visages des nominés lorsqu'on les cite.

Liste des nominés : voir Annexe 1

**- Ligne de vêtements :**

Pascal Rocher nous présente un clip de présentation de la FFPSed.

Un slogan de la mouche qui vaut pour tous : « apprendre à prendre, apprendre à relâcher ». La dernière image devrait être un relâcher de poisson.

Il nous présente un auto-collant qu'on pourrait donner, par exemple à ceux qui achètent un tee-shirt, en vendant ces derniers un euro de plus. Cet auto-collant reprend la charte qu'on a sur la bêche.

Les vêtements :

Ce qui marche bien : les polos blancs, les casquettes, les bobs.

Il nous présente des propositions de nouveaux maillots, produit par « Le coq Sportif » pour les équipes de France olympiques 2024 qui pourrait être une base de travail.

Il faut également trouver un successeur à nos maillots de champion de France qui fait trop cycliste.

### Annexe 1



### NOMINATIONS AWARDS 2023

#### **MEILLEUR SELECTIONNEUR NATIONAL / CAPITAINE :**

- 1 - Arnaud DUPIN (U15) Champion du Monde
- 2 - Éric BLANC (U25) vice-champion du Monde
- 3 - Paul Louis LAFFONT (SENIORS Mixte) médaille de Bronze Mondial 2023
- 4 - Jean Marc DOUCET (U20) médaille de Bronze Mondial 2023
- 5 - Christophe CATHELIN (Masters feeder) Champion du Monde

### **MEILLEURE EQUIPE DE France :**

- 1 - U15
- 2 - U20
- 3 - U25
- 4 - SENIORS Pêche mixte
- 5 - MASTERS Feeder

### **MEILLEUR ESPOIR**

- 1 - Lucas THIRION - Champion du Monde U25
- 2 - Tyler BENVENU Vice-Champion du Monde U15
- 3 - Clément CARLIN médaillé de Bronze Mondiaux U25
- 4 - Lucas PANIZZUT Champion de France U20

### **SPORTIVE DE L'ANNEE**

- 1 - Isabelle HAWRYHUK - Championne de France Pêche mixte
- 2 - Fanny LANTIGNIER - Vainqueur Coupe de France feeder
- 3 - Marie RENARD - médaillée de bronze par équipe U20
- 4 - Marine RIBIERE - Première sélection internationale SENIORS à 17 ans

### **SPORTIF DE L'ANNEE**

- 1 - Alain SCHAEFFER - Champion du Monde (Handipêche)
- 2 - Mathieu VILAIN - Champion de France Pêche mixte
- 3 - Tony CASTIGLIONETTI - Champion de France feeder
- 4 - Xavier ROMERO - Champion de France Handipêche
- 5 - Aurélien THIEBAUT - Champion de France Carpe
- 6 Thomas MONSIGNY - Champion de France Moulinet
- 7 - Elie MONATLIK - Vice-Champion du Monde feeder (Masters)

### **ORGANISATION DE L'ANNEE**

- 1 - LES AYVELLES - Championnat de France Seniors mixte
- 2 - BEAUMONT DE LOMAGNE - Championnat de France Seniors feeder
- 3 - PLAISANCE - Championnat de France féminin
- 4 - MONTCHANIN - Coupe de France Jeunes Pêche mixte
- 5 - LISLE SUR TARN - Championnat de France Handipêche

**FISHING AWARDS D'HONNEUR** (décernés par le COMEX)

1 - Michel LANGLOIS

2 - Bertrand RISSE

3 - Patrick MAGNIER